Police et sécurité publique » Missions de police municipale Mesures réglementaires et infractions

Registre des rapports et des procès-verbaux • 2004-2018

Open in Bach

Présentation du contenu

Les procès-verbaux et rapports sont adressés au maire et à l'officier de police judiciaire (police nationale).

Indique par numéro d'ordre : numéro de procès-verbal, nom du modèle, date du fait, heure du fait, adresse du fait (numéro, complément, nom de rue), précision sur l'adresse, nom du quartier, nom, prénom et matricule du rédacteur, attendu (nature de l'infraction), texte du procès-verbal, nom du contrevenant, nom d'épouse du contrevenant, prénoms du contrevenant, date et lieu de naissance du contrevenant, adresse du contrevenant (numéro, complément, rue, code postal et ville).

Date de l'unité documentaire 2004-2018

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Sujet : police

Cotes extrêmes : 963 W 2

Sous-unités (1)

- 2004-2018. • 2004-2018